



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS ÎLE D'ORLÉANS
M.R.C. ÎLE D, ORLÉANS

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 26 mars 2002

À l'assemblée spéciale du Conseil municipal de Saint-François île d'Orléans tenue le 26 mars 2002 à 20 h 30 à la salle municipale étaient présents Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Gilles Vinet, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Di
Tous les conseillers étant présent ceux-ci renoncent à l'avis de convocation.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Résolution d'appui Ferme les Bisons de l'île
3. Levée de l'assemblée

ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDE DU JOUR

Il est proposé par Dominique Labbé appuyé par Martin Giguère que l'ordre du jour présenté soit adopté.

Adopté à l'unanimité

ITEM 2 RÉOLUTION D'APPUI FERME LES BISONS DE L'ÎLE D'ORLÉANS

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-François lors de sa session régulière du 4 mars dernier, a adopté une résolution appuyant le dossier de Ferme les Bisons de l'île concernant le lot 19-1.

ATTENDU QUE Ferme les Bisons de l'île a déposé une vue d'ensemble de son projet.

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Lauréanne Dion et secondé par Jules Roberge d'appuyer Ferme les Bisons de l'île dans sa demande auprès de la Commission de la protection du territoire Agricole quant à la nature du projet. Toutefois la Municipalité laisse au soin de la Commission l'évaluation de l'impact sur l'agriculture et l'environnement.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères).

ITEM 3 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Lina Labbé il est 8h45.

Note : Tous les conseillers étant présents chacun d'eux ont refusé leur droit à la rémunération pour la tenue d'une assemblée spéciale.

02-33

02-34

02-35